

Formation

Mention complémentaire Aéronautique

Option avion à moteur à turbines

Objectifs :

Compétences professionnelles à acquérir.

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique est un spécialiste de la maintenance des aéronefs. Il exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure.

Ses connaissances et savoir-faire lui permettent :

- de réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais ;
- de réaliser des entretiens, des réparations et des réglages ;
- de préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

Il prépare et organise ses interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. La diversité des technologies aéronautiques en constante évolution impose au titulaire de la mention complémentaire aéronautique d'assurer une veille technologique.

A savoir : L'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1. et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire d'être éligible à l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

Contenu :

Modules professionnels

- Techniques numériques / Systèmes d'instrumentation électronique
- Matériaux et matériels
- Procédures d'entretien
- Aérodynamique de base
- Facteurs humains
- Réglementation aéronautique
- Aérodynamique des avions à turbine, Structures et systèmes
- Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes
- Turbine à gaz
- Atelier Pratique Avion
- Préparation mémoire professionnel
- Hélice

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Modules généraux

- Mathématiques
- Physique
- Principes essentiels d'électricité
- Principes essentiels d'électronique
- Anglais

Public : Tout public

Prérequis :

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Bac professionnel Aéronautique (toutes options) ou Bac professionnel Aviation générale
- Bac général scientifique ou bac technologique STI2D avec expérience aéro sous réserve de positionnement
- BTS Aéronautique sous réserve de positionnement.

Remarques :

Nous contacter pour toute situation particulière (validation partielle de blocs de compétences, dispense, équivalence ou autre...)

Modalités pédagogiques

- Cours magistral
- Étude de cas
- Simulation
- Exercices – entraînements
- Travaux pratiques

Modalités de validation :

- Contrôle en cours de formation (CCF)
- Epreuves finales d'examen (écrit, oral, jury)

Validation : Mention complémentaire de niveau 4

Services valideurs : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Durée : 750 heures

Tarif : conformément aux coûts contrats définis par France Compétences

Modalités et délai d'accès : contacter l'établissement

Lieu : Lycée du GRESIVAUDAN - MEYLAN

Contact : ce.0382863F@ac-grenoble.fr – 04 76 90 30 53

En savoir plus :

- Débouchés / métiers / emplois : <https://www.onisep.fr/>
- Indicateurs :
 - Taux de réussite aux examens : 83% à la session 2022
 - Taux d'insertion professionnelle : première session en 2022
 - Taux de poursuite d'études : première session en 2022
 - Taux de satisfaction : 100% en 2022

HANDICAP

Vous souhaitez vous informer sur les aides aux personnes porteuses de handicap : Vous pouvez rencontrer Soon, notre référente handicap, qui répondra à vos questions et vous aidera à monter un dossier d'aides.

Soon-Yuh.Roland@ac-grenoble.fr

MOBILITE INTERNATIONALE

Vous avez des projets pour suivre une partie de votre formation à l'étranger ? Vous pouvez contacter vos enseignants et échanger avec Nadia Gonthier, notre référente mobilité, pour réfléchir à la faisabilité de votre projet.

Nadia.GONTHIER@ac-grenoble.fr